COMMENT M'INSCRIRE AU CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE ?

"J'ai déjà participé"

1 Je me **connecte** à mon compte candidat !

Si j'ai oublié mon mot de passe, je clique sur « Mot de passe oublié ». Je renseigne l'adresse mail utilisé pour la gestion de mon compte candidat lors de l'année ou des années précédentes.

Puis je réinitialise mon mot de passe via le mail reçu.

"Je n'ai jamais participé"

Je créé **mon compte** !
Pour finaliser la création de mon compte, je pense à « Activer mon compte » en confirmant via le lien reçu par mail

Je crée ma fiche entreprise en déclarant les bonnes informations (adresse de facturation, adresse de production, contact référent, etc ...) puis je clique sur **« Inscription en ligne »**

2 Sur la page d'accueil de mon espace candidat, je clique sur « **S'inscrire maintenant** » ou bien sur « **Gérer mes inscriptions** ».

3 Dans la rubrique « **Inscription en ligne** », je clique sur « **Accéder à l'inscription en ligne** » puis sur « **Nouveau dossier** ».

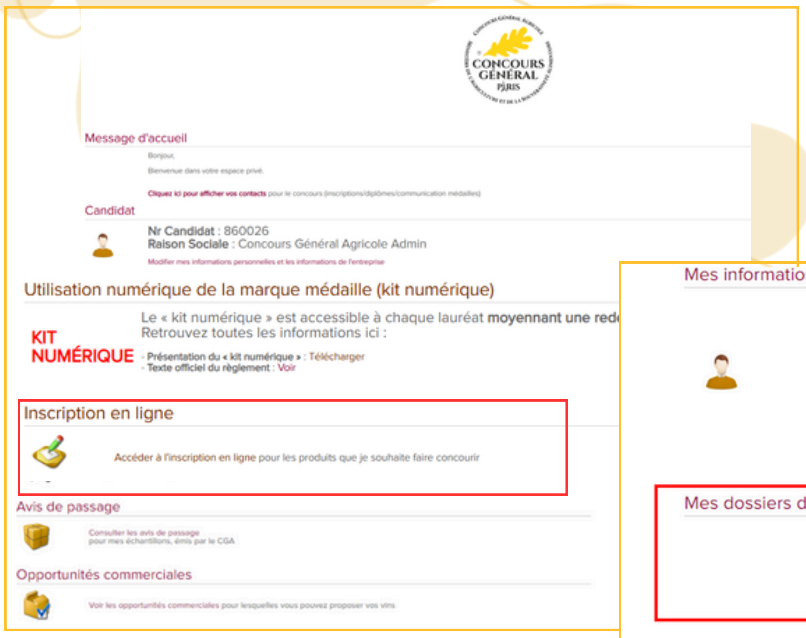

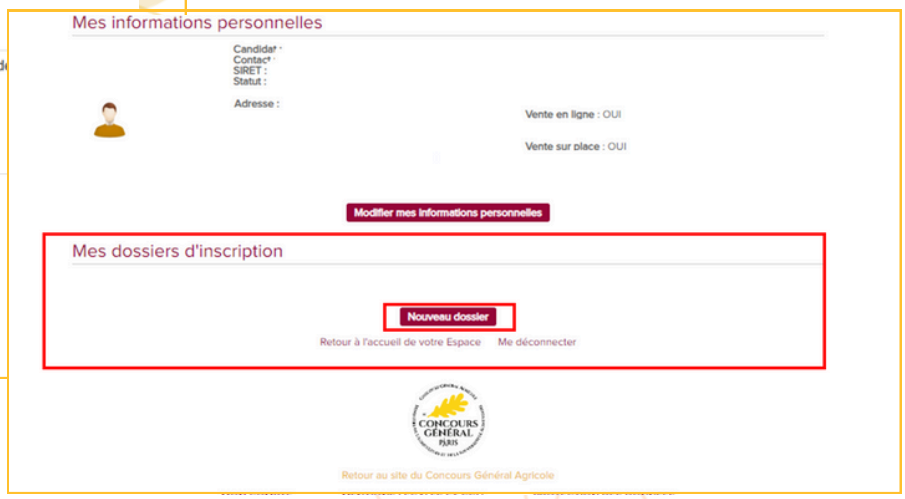

En cas de changement d'adresse de mon entreprise, du contact référent du dossier, du numéro de téléphone du contact etc..., je modifie les informations nécessaires à l'étape « **Modification du compte producteur** ».

Si aucun changement n'est à mettre à jour sur mon compte candidat, je vérifie quand même afin de m'assurer que toutes les informations déclarées soient correctes.

Après avoir lu et confirmer la lecture du règlement, je termine en cliquant sur le bouton vert « **Enregistrer** ».

JE PRENDS IMPÉRATIVEMENT CONNAISSANCE DU RÈGLEMENT DU CONCOURS DE L'ANNÉE EN COURS
(Je prends bien en compte le règlement du concours dans lequel je me suis inscrit(e); Miels et hydromels, jus de fruits, charcuterie etc...).

4 Pour inscrire mon produit dans l'un des concours du CGA, dans la rubrique « **Sélection du concours** », tout d'abord, je sélectionne le concours souhaité dans la liste déroulante proposé (ex : Bières)

Attention, si je souhaite participer à plusieurs concours je dois impérativement créer un dossier par concours (ex : Je souhaite faire concourir deux de mes jus de pommes et mon foie gras de canard. Je créer alors un dossier pour mes deux jus de pommes dans la section " Jus de fruits" et un autre dossier pour mon foie gras dans la catégorie de concours "Palmipèdes gras").

Informations importante à renseigner :

-Lieu de prélèvement : lieu où la Chambre d'Agriculture doit se rendre pour poser les scellés et identifier les échantillons participants aux CGA.
-Payeur : Personne ou entité en charge de régler les frais d'inscription. Attention bien renseigner les information du payeur car par défaut ce sont les informations du candidat qui sont utilsées (ex: adresse de Facturation)

Ajouter un échantillon à mon dossier d'inscription

Je clique sur « **Ajouter un nouveau produit** » et dans la fenêtre pop-up qui s'est ouverte, je rentre toutes les informations qui le concernent. Et pour finaliser l'inscription de ce produit, je clique sur « **Enregistrer** ».

Le produits inscrit apparaît désormais dans le dossier que j'ai créé précédemment.

Je recommence autant de fois ces étapes que j'ai de produits à inscrire dans ce concours.

5 Une fois l'ensemble des produits inscrits, je clique sur « **Etape suivante** » puis sur « **Valider l'inscription** ».

Pour finaliser mon inscription, je clique sur « Je valide mon inscription comme participant » puis sur « Je valide »

Je choisis le moyen de paiement souhaité, puis je valide définitivement mon inscription.
En cas de paiement par chèque, celui-ci doit être envoyé à l'adresse suivante, accompagné de mon numéro de candidat inscrit au dos :
COMEXPOSIUM – Concours Général Agricole - Produits
17, Quai du Président Paul Doumer
92400 Courbevoie

Je reçois dans un premier temps un accusé de réception confirmant l'enregistrement de mon inscription.
Je prends soin de relire attentivement l'ensemble des informations déclarées.
En cas d'erreur, j'envoie une demande de modification par e-mail à l'adresse suivante : produits@concours-general-agricole.fr, en précisant mon numéro de producteur*.

Dans les jours qui suivent la validation de mon dossier, je recevrai une confirmation de participation. Ce document contiendra toutes les informations relatives à mes produits inscrits, les prochaines étapes du Concours Général Agricole.
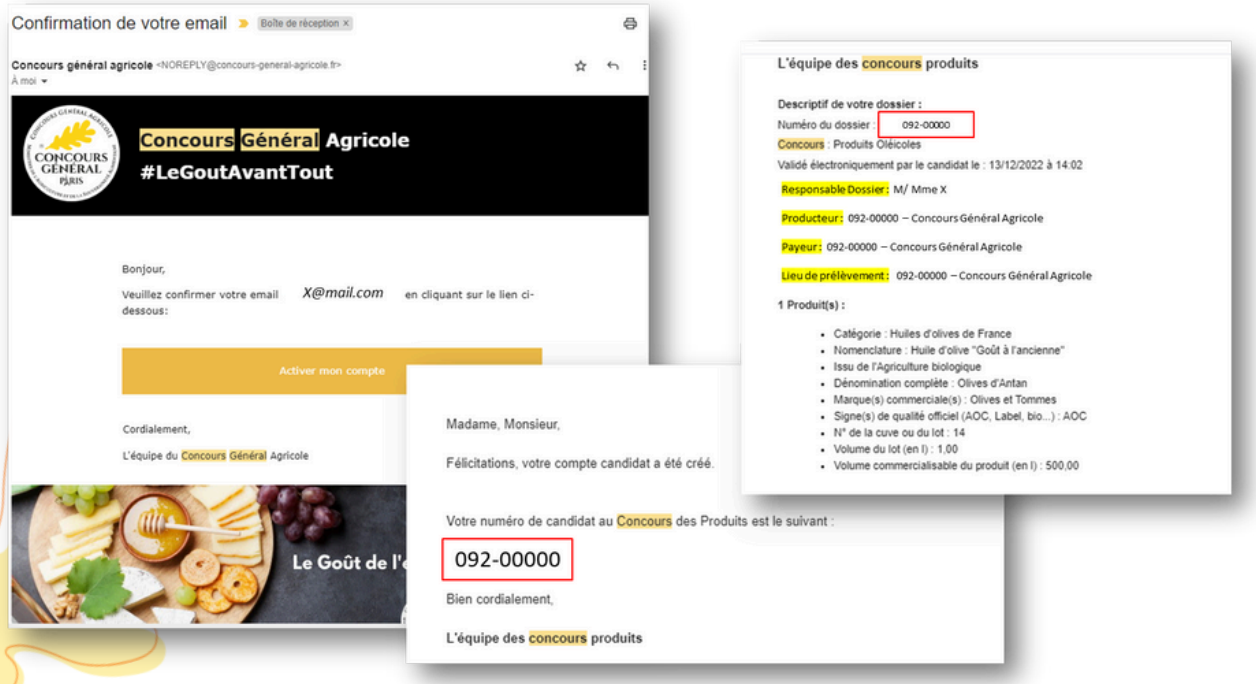
Attention : chaque candidat est responsable des informations déclarées dans son dossier de candidature.
Il lui appartient donc de vérifier la conformité des données saisies lors de son inscription.
Pour cela, il peut notamment s'appuyer sur le règlement national du concours.